

La grogne monte ...

Le 26 janvier 2024

***La fin du mois du mois de janvier approche à grands pas...
et la date de mise en paiement des traitements aussi !***

Mais à cela doivent venir s'ajouter le paiement en régularisation de l'ICP 2023 qui a été oubliée pour certains, et la mise en paiement de la **Prime de Restructuration de Service** à la suite des fermetures consécutives de la **MC Clairvaux** et de la **MA Troyes !!!**

Si cette régularisation était encore retardée, nous nous verrions dans l'obligation de montrer notre mécontentement.

L'UFAP UNSa Justice du CP TROYES-LAVAU rappelle l'administration à ses engagements :

Le rattrapage de l'ICP non versée en décembre 2023 sur le salaire de janvier 2024 , ainsi que la mise en paiement de la PRS pour TOUS les agents éligibles.

L'UFAP UNSa Justice sera évidemment au côté de TOUS les agents, également si un mouvement de mécontentement devait voir le jour...

***Les promesses sont faites pour être tenues !!!
Les Personnels ne peuvent plus attendre...***

La secrétaire locale